09486 3486

Organisation Internationale du Travail

Bureau OIT - EMAS, Dakar

Centre de Documentation et d'Information



Volume II

Tome 2

Août 1998

Présentation

Ce document est réalisé par Mr. Amadou GUEYE, Documentaliste sous la supervision de Mr. Mbacké GUEYE, Responsable du Centre d'Information et de Documentation du bureau OIT-EMAS, Dakar dans le cadre de la grève déclenchée par le SUTELEC (Syndicat Unique des Travailleurs de l'Electricité) affilié à la centrale syndicale de l'UNSAS (Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal).

C'est le deuxième volume divisé en deux tomes (Tome 1 et Tome 2) avec une pagination continue. Chaque volume est divisé en thèmes.

Ce deuxième volume est enrichi de deux hebdomadaires suivants : Le Témoin et Nouvel Horizon

Merci

Sommaire

Rubriques Pages

Tome 1

Thème 1:La privatisation de la SENELEC

Le matin

Projets de la SENELEC: 7ans pour couvrir les ¾ du pays	1
Secteur: Production / Transport	2
Le SUTELEC et la préservation du service public de l'électricité	3
Electrification urbaine et rurale	4
Appréhensions du patronat et des syndicalistes concernant le plan directeur	5
L'ombre de Mademba SOCK	6
Sous-secteur électricité : Alioune Fall, Directeur de l'énergie	7
Plan directeur d'électrification rurale : Beaucoup de réserves	7
Energie : la SENELEC convoitée par les américains	
Silence, on privatise	9
Privatisation de la SENELEC : les français vont-ils rafler la mise?	
SENELEC: Edf / France cache son jeu	
Privatisation de la SENELEC : 23 Novembre, premier dépouillement des appels d'offr	
Le Soleil Gaz à effet de serre : Stratégie pour une baisse de la consommation électrique Privatisation de la SENELEC : la dernière ligne droite	
Energie verte : de l'électricité à partir de l'huile de « Tabanani »	
Tendances : rentabilité	
L'électrification urbaine et rurale : le Sénégal affiche ses ambitions	17
Le secteur privé est prêt à s'impliquer dans ce grand marché de la sous-traitance	
La réunion des bailleurs avant la fin de l'année	
Nouvel Horizon	

Mademba Sock : le bon, la brute et le méchant confondus
Sud Quotidien
Privatisation de la SENELEC : l'appel d'offres en octobre
Walf Fadjri
SENELEC : Conflit d'intérêts sur le service public et le patrimoine national
Privatisation de la SENELEC : le schéma ficelé
Electricité : Le DG de la SENELEC crée sa société/ Naissance de SIMELEC35

Thème 3 : La procédure de licenciement des syndicalistes

•	\sim	r	7 . 7	,	•
10	1 /11	11111	IIh	nr	a
LE	Caf	uiu	uv	c,	c

SENELEC: Pour les doux yeux de NDIR, l'inspecteur du travail expédie Sock de Vincens .44 Un licenciement très, très express
Le Matin
Licenciement de Sock et Cie : le ministre du travail confirme
Le Soleil
SENELEC :13 licenciement autorisés
Sud Quotidien
SUTELEC : L'inspection autorise le licenciement de Sock et ses amis
Walf Fadjri
Le Conseil d'Etat entre dans l'affaire du SUTELEC
Thème 4 : Interrogatoire des prévenus du SUTELEC
Le matin
« Un non - lieu pour Malick NDOYE »60
Le Soleil
Affaire SUTELEC : le doyen Kandji dans le fond du dossier
Sud Quotidien

Après la perquisition, le doyen des juges procède à l'interrogatoire : l'heure de vérité	66-67
Sabotage des installations de la SENELEC : le doyen des juges fait ses investigations	68
Démarrage ce matin de l'audition des délégués : Sock ne fait pas parti des sept	69
Audition des membres du SUTELEC : tous programmés sauf Mademba Sock	70
Mademba Sock à sa sortie du bureau du doyen des juges : « Nous nous battrons	71
Mademba Sock « Je préfère mourir avec mon idéal »	72
Walf Fadjri	
way rayri	
Interrogatoire de Sock et Cie: rendez- vous avec le juge	73
Interrogatoire des prévenus du SUTELEC : Une fausse alerte	74
Conditions d'incarcération : les détenus interdits de communiquer	75
Un vingt-septième inculpé	
Procès du SUTELEC : les techniciens devant le juge	
Interrogatoire des inculpés du SUTELEC : Sept techniciens devant le doyen des juges	77
Interrogatoire des sept techniciens : la confiance règne dans les rangs	
Programmation des interrogatoires : Seul Mademba Sock manque à l'appel	79
Interrogatoire des inculpés : les derniers avant Mademba Sock	
Rencontre avec le doyen des juges : 4 heures d'interrogatoire pour Mademba Sock8	31-82
Affaire du SUTELEC : Loum a-t-il violé le secret de l'instruction?	83
Affaire du SUTELEC : Un des inculpés libéré faute de charge	84
Inculpé en même temps que Sock et Cie: Malick Ndoye remis en liberté	85
Affaire SUTELEC: Sock et ses camarades devant le tribunal	86
Affaire SUTELEC: le dossier en correctionnel	87
Thème 5 : Procès des syndicalistes du SUTELEC Le matin	
Affaire SUTELEC : délibéré le 1er Octobre	88
Cinq heures face à ses juges : les troublantes révélations de Sock	
Les exceptions jointes au fond	
Procès de Mademba Sock : La défense claque la porte	
Procès de Mademba Sock: Le Directeur de la production conforte la thèse du complot	
Procès de Mademba Sock & Cie: Le témoin à charge disparaît	
Procès Mademba Sock : Délibéré le 8 décembre	
Procès Mademba Sock : L'audience reprend ce matin	90
Le Soleil	
Affaire SUTELEC: Mademba Sock et ses amis devant le tribunal correctionnel jeudi	97
Sock et Cie en procès : L'audience reprend ce matin	
Procès de Mademba Sock et Cie : le procureur demande un an ferme	
Procès de Mademba Sock et Cie : Délibéré le 8 décembre prochain	
r	

Sud Quotidien

La défense veut faire témoigner Abdourahmane NDIR	101
Affaire SUTELEC: Sock et Cie jugés aujourd'hui au Cap Manuel	102
Interrogatoiredes techniciens au procès du SUTELEC: le black-out est «un mal nécessaire»	103
Procès de sock et de ses Cie: Encore un marathon judiciaire	104
Quand les prévenus font la police au Tribunal	105
6ème jour du procès de Sock et Cie : Quand la baudruche éclate	
Le procureur requiert un an ferme, la SENELEC réclame plus d'un milliard	
Walf Fadjri	
La loi est la même pour tous	108
Les avocats demandent une expertise et des preuves	
Affaire Sock et Cie devant la chambre d'accusation : Délibération le 1er Octobre	
Ouverture du procès de Sock et Cie : les avocats étrangers ne viendront plus	
Jugement des militants du SUTELEC: Discipline annoncée pour un procès à haute tension1	
Affaire SENELEC / SUTELEC : guerre de procédure pour annuler un procès1	
Demande de renvoi refusée au parquet : Le premier point de la défense	
Ambiance : une salle surchauffée	
Procès Sock et Cie: La défense claque la porte	
Demande de renvoi : Ce prévenu qui accuse ses avocats	
Procès du SUTELEC : les premiers incidents sérieux	
La défense tourne le dos au prétoire	
Les prévenus du SUTELEC démontent l'accusation	
Les techniciens à la barre : les prévenus rejettent la thèse du sabotage1	
De chaudes larmes au tribunal1	
Procès du SUTELEC : La SENELEC blanchit les prévenus123-	124
A cotés d'un procès : un décès et un homme « enceinte »	
Affaire SENELEC contre SUTELEC : le choc des arguments	
La SENELEC demande un milliard	
Les techniciens à la barre1	
Black-out du 28 au 29 Octobre : Qui sont les saboteurs?	129
Quand l'accusation vole en éclats1	
Ambiance: une nuit blanche au tribunal	
Thème 6 : Les avocats de la défense	
Le matin	
Droits de l'homme : « Toujours les ténèbres »1	132
Délibéré de la chambre d'accusation : Mademba Sock reste en prison1	
Me Doudou Ndoye : « Je maintiens que la procédure mérite l'annulation »	
La chambre d'accusation annule la perquisition du bureau de Sock	

Procès Sock et Cie: Me El Hadj Diouf prévoit une défense aisée	136
La comparution de Abdourahmane NDIR demandée	137
Le soleil	
Affaire SENELEC: les dirigeants du SUTELEC restent en prison	138
Renvoi au 29 octobre : Demande de liberté provisoire rejetée;	
Les avocats de la défense boudent	
Tir groupé de la défense sur le témoin à charge	
La défense revenue, les témoins entrent en scène	
Sud Quotidien	
Sock et ses camarades restent en prison	144
La chambre d'accusation rejette la liberté provisoire	
Refus du doyen des juges : Pas de liberté provisoire pour Sock et ses co-détenus	146
Les avocats envisagent de saisir la chambre d'accusation	147
Demande en annulation de l'interrogatoire de Sock : la chambre d'accusation rejett	
La chambre d'accusation donne son verdict le 1er octobre	149
Sock et ses camarades restent en prison	
Après le retrait de la défense : le collectif a négocié son retour	
Non, Maîtres!	152
Walf Fadjri	
Défense de Sock et Cie : les avocats affûtent leurs armes	153
Brutalise à la prison : Me El Hadj Diouf va porter plainte	
Des ténors du barreau derrière Sock & Cie	
Me Ousmane Ngom reprend la robe	157
Collectif des avocats : pas encore de porte - parole	158
Collectif des avocats du SUTELEC : la peur d'une cacophonie	159
Défense de Mademba Sock et Cie : les avocats au -devant de l'opinion	160
La liberté provisoire en question	
Avocats du SUTELEC :Des vices de forme dans la procédure	162
Collectif des avocats : les difficultés de la défense	
Pas de liberté provisoire pour Mademba Soc	
Les avocats harmonisent leur position	
L'UNSAS à l'écoute de la cour d'appel	
Les avocats reviennent à la charge pour Sock	170-171
Me Mame Adama GUEYE: Et le principe du contradictoire?	
Affaire SUTELEC: les avocats demandent une expertise et des preuves	
Me Alain Levy, avocat français « Aucun élément ne permet de maintenir mes clien	
prison »	
Les demandes de mises en liberté rejetées	
Procès du SUTELEC : les avocats français font faux bond	
SUTELEC : les avocats européens à Dakar	
ivie Levy confirme sa venile	I / /

Bataille sur les nullités : La guerre des tranchées	
Le procureur condamne, la défense plaide la relaxe	180
Affaire Sock & Cie : Plaidoirie de Me Ndoye : Procès d'une procédure	181
Thème 7: Les avocats de la partie civile	
Le matin	
La partie civile s'embourbe Plaidoirie de la partie civile : Le SUTELEC est devenu une machine incontrôlable	
Le Soleil	
Procès de Mademba Sock et Cie : le temps des plaidoiries	
Thème 8 : Les plans d'action de l'UNSAS pour la libéra des syndicalistes du SUTELEC	<u>tion</u>
des syndiculistes du SOTELEC	
Le Cafard libéré	
55.000 Autonomes aux abonnés absents pour sortir Sock de Rebeuss Island	185
Le Matin	
UNSAS - CSA : Cinquième plan d'action	
Affaire Mademba Sock « Vers une période décisive »	
Crise de la SENELEC : « Castro », de l'UNSAS, appelle à un compromis1	
Crise du SUTELEC : Castro gonfle à bloc ses militants	
UNSAS - CSA : Après Dakar et Rufisque, Pikine pour élargir le combat	
Programme d'actions de l'UNSAS : les syndicalistes réclament une audience avec le PI	
A-G de l'UNSAS : Malick Ndiaye « La bataille de l'opinion en voie d'être gagnée » Castro: « Nous élaborons une stratégie pour porter plainte contre le doyen des juges »	
Syndicats/Gouvernement : Tir groupé de l'UNSAS et de la CSA sur Loum1	
Libération de Sock : L'UNSAS aujourd'hui dans la rue	
Rentrée scolaire : Iba Ndiaye Diadji tire la sonnette d'alarme	
UNSAS : Les familles des détenus dans la rue	200
Marche des femmes de l'UNSAS : une vingtaine d'interpellations	
Madia Diop hausse le ton : « Menaces sur la rentrée scolaire »	
Front social: Après l'UNSAS, les pétroliers et le synpics s'énervent	203

Secteur pétrolier : les travailleurs sur le pied de guerre	204
Septième plan d'action de l'UNSAS : l'école dans le collimateur	205
UNSAS « Pas de négociations avant la libération de Sock »	206
Décrispation : l'Etat autorise la marche de l'UNSAS	207
Marche de l'UNSAS : affluence exceptionnelle	208
L'UNSAS sort la grosse artillerie	209-210
L'UNSAS saisit la commission africaine des droits de l'homme	211
Assemblée Générale UNSAS/CSA: une marche maintenue, malgré l'interdiction r	
Des militants de l'UNSAS dans les rues de Kaolack	213
L'UNSAS satisfaite du déroulement du procès	214
Le Soleil	
L'UNSAS prévoit une 'marche nationale pour vendredi'	
Journée d'action de l'UNSAS : Sanctions contre les grévistes	
UNSAS: encore un nouveau plan d'action	
32 manifestants de l'UNSAS interpellés	
L'UNSAS veut gagner la confiance populaire	
La police disperse le meeting de l'UNSAS	
Encore une marche de l'UNSAS	
Marche de l'UNSAS : Les syndicalistes n'étaient pas au rendez-vous	
Le courant passe désormais entre l'Etat et l'UNSAS	
UNSAS : Marche sans incident	
Marche de l'UNSAS : la sono, seul couac	
Le rendez-vous des syndicalistes	227
Sud Quotidien	
Mamadou Diop « Castro » : « la lutte ne fait que commencer »	
Journée d'action UNSAS : l'université et l'aéroport restés de marbre	
Journées d'action UNSAS : les forces de l'ordre optent pour la manière forte	
Plan d'action N°3 : UNSAS/CSA	
LA Marche du vendredi 7 août interdite	
Diourbel /Touba: le gouverneur interdit la marche de l'UNSAS	
Les syndicalistes chez Serigne Saliou Mbacké	
UNSAS/CSA: Sit-in à l'assemblée pour accueillir Loum	
Tentative de Sit-in de l'UNSAS devant l'assemblée Nationale: une trentaine d'inter	-
UNSAS : journée d'action aujourd'hui	
Meeting de l'UNSAS à liberté 6 : Dix interpellations et des échanges de projectiles Pétition pour la libération de Mademba Sock et des syndicalistes détenus	
Cinquième plan d'action de l'UNSAS : Plainte contre le gouvernement	
A G du SUTELEC: la mobilisation toujours grande	
L'UNSAS demande une audience à Loum	
L'UNSAS et la CSA pour une jonction des forces politiques	
Collectif pour la libération de Sock et ses camarades	
Collectif pour la libération de Sock et la rentrée scolair:Marche nationale le 24 sept	
Marche pour la libération de Sock eCie:les femmes imposent leur loi aux forces de	
Pour libérer Sock et Cie : les syndicats piègent l'année scolaire	

Les femmes imposent leur loi aux forces de l'ordre UNSAS / Jef -Jel : Combat commun	
Interdiction de la marche des épouses des détenus : les organisatrices passent outre	
Après l'interdiction de la marche des épouses des détenus : les organisations	
Marche des épouses des détenus du SUTELEC : Où sont - elles passées	
Awa Wade,SG du mouvement des femmes de l'UNSA:« Nous voulons plus de discrétion	
Marche autorisée : Syndicalistes, femmes et enfants occupent la rue	
Journée nationale du détenu : les membres de l'UNSAS et les épouses des travailleurs de	
SOTRAC interdits d'accès	
Le témoin	
Syndicats : Mamadou Diop «Castro» souhaite-t-il réellement la libération de M.Sock.260	-261
Walf Fadjri	
Plan d'actions en 10 points : le troisième assaut pour libérer Sock	
Rencontres de sensibilisation : la ronde des syndicalistes	263
Conférence de presse : notes de satisfaction	263
Menace de coupures de salaires : Une atteinte à la liberté syndicale ?	
Climat social à la SENELEC : l'impossible cohabitation	
Après dix jours d'isolement : Premiers contacts avec l'extérieur	
Les effets de la grève de zèle	
UNSAS: Nouvelles interpellations de militants après la marche d'hier	
Thiès: Plusieurs manifestants interpellés	
Quatrième plan de l'UNSAS : Deux semaines pour en finir	
Conférence de presse de l'UNSAS : Gagner la sympathie des populations	
Assemblée Nationale : Loum accueilli sur fond de manif	
Un collectif pour faire libérer les détenus	
UNSAS: Les femmes prennent les devants	
Négociations : Toujours pas de dialogue	
Le collectif interdit de meeting	
Les policiers chargent le siège de l'UNSAS / Des grenades dans les maisons	
Manifestations de l'UNSAS : L'exception est-elle devenue la règle ?	
Meeting de l'UNSAS à liberté VI : les populations face aux policiers	
Marche de l'UNSAS : les syndicalistes sèment la police	
Bilan du cinquième plan d'action : Et débute la bataille juridique	
Un autre plan en gestation	
Ambiance: « Libérez Mademba Sock »	
UNSAS: Un programme remplace un plan	
Crise sociale: Syndicats recherchent interlocuteur crédible	
Affectations arbitraires : Le SUTSAS se radicalise	
Soutien à Sock et Cie : Les femmes des détenus dribblent la police	
Pétition pour la libération de Mademba Sock et des Syndicalistes détenus	
UNSAS: Un nouveau plan en gestation	
Programme d'action de l'UNSAS : Sauver l'année, à condition	
Plan d'action : Et de cinq pour l'UNSAS	

•	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
- - · · · · · · ·	
Marche autorisée de l'UNSAS: manifestants et policiers cote - à - cote	
Mbour UNSAS-Préfet de Mbour : Polémique autour d'une marche	307
Mamadou Diop « Castro »(UNSAS) « Pas question de croiser les bras »	308
Tome 2	
Thème 9: L'action des leaders et partis politiques	
Le Matin	
_ · · · ·	310
Le Soleil	
Le PDS/R sur la grève	313
Sud Quotidien	
• • •	
Walf Fadjri	
Visite aux détenus du SUTELEC : Wade convaincu que le dossier est vide	
Visite de Me Wade à Rebeuss « le dossier du SUTELEC est politique »	.321

L'UNSAS marche à Dakar, mais .. une conférence de Wade, Djibo et Dansokho interdit ...322

Thème 10 : La position des autorités gouvernementales

Le Matin

Escalade sur le front social : les syndicats et le gouvernement à couteaux tirés	
Les syndicalistes se prononcent	
Crise de la SENELEC:Loum invite l'UNSAS à négocier avec les ministres concerné	s. 326-32 7
Le Soleil	
Des sanctions contre les grévistes	328
Sud Quotidien	
L'Etat brandit ses muscles	329
Grève et manif de l'UNSAS : le gouvernement évalue et menace	330
L'assemblée Nationale sous haute surveillance	
L'UNSAS et la CSA rencontrent aujourd'hui le ministre de l'intérieur	333
Rencontre UNSAS/ Ministre de l'intérieur : le Général Cissé plaide l'impuissance	334-335
UNSAS-SENELEC: Le premier ministre ouvre la voie aux discussions	336-337
Le gouvernement autorise enfin une marche de l'UNSAS	338
Walf Fadjri	
Retenues et coupures de salaires par l'Etat : Collecte de fonds en faveur des grévistes	s.339-340
Arrestation de Mademba Sock et Cie: Serigne Diop approuve la méthode	341
Crise de la SENELEC: Loum à l'écoute de la justice	
Conférence de l'UNSAS à Rufisque : le préfet interdit, les syndicalistes maintiennen	
Gouvernement - Partenaires sociaux : les concertations se font attendre	
Rencontre avec Ministre de l'intérieur: 4 heures pour s'accorder sur les manifs synd	
Ministre de l'intérieur - Syndicats : une rencontre qui en cachent d'autres ?	
Lettre du Premier Ministre à l'UNSAS : Suivez la hiéarchie	
Loum en hauteur	348
Concertations avec les partenaires sociaux : le renouveau attendu de Loum	349
Crise du SUTELEC: Trois ministres ouvrent leur portes à l'UNSAS	
Les lettres de l'UNSAS aux ministères : Va-t-on vers la ronde des audiences	351

Thème 11 : Autres réactions

Le Matin

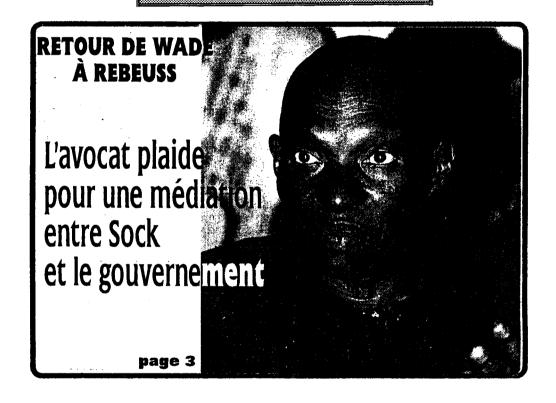
Mademba Sock : les secrets d'une vie /Quand Sock était ministrable3	52-353
Exclusif: Matou Niang, première épouse de Mademba Sock, rompt le silence	354
Le film de la martyrisation	355
Crise de confiance ou grève de désespoir ?	
Le Rafet pour une solution rapide de la crise syndicale	357
Non, Madame le ministre	358
Défense des droits de l'homme : Amnesty international et l'UDEN main dans la main	359
Intersyndicale SYTS - SNTPT: Gain de cause, mais	360
Contribution de la confrontation à la détente	361
Me Sidiki Kaba, président de l'ONDH, juge le procès	362
Le Soleil	
Mansour Cama sur l'affaire SUTELEC « Il faut faire confiance à la justice »	363
L'UDEN invite à la mobilisation	364
Sud Quotidien	
L'Afca au premier rang	365
Alioune Sow, S-G de l'UDTS et vice-président de l'UMT « Nous ne cautionnons ni	
licenciement ni l'emprisonnement de Sock et ses amis »	
L'ONDH reconduit Me Sidiki Kaba Et propose sa médiation dans l'affaire SUTELE	
Le Rafet exige la libération de Sock	
La CGT au secours du SUTELEC : un avocat plus un million de francs	
Réactions : Me Levy du barreau de Paris, constitué par la CGT: « un argument politique	
Mame Bassine Niang se prononce	371
Walf Fadjri	
Laser: Prenez garde!	372
La répression des travailleurs reprend du service	373
Visites à Rebeuss : le Raddho s'insurge	374
SENELEC: des cadres sonnent l'alerte	375
Les termes d'un conflit social dégénérant	376
Des députés UNSAS en 2003	377
Soutien de la CGT au SUTELEC: Manif contre Diouf à Paris	378
Affaire SUTELEC: Messieurs les juges, n'ouvrez pas la boîte à Pandore	379
Me Sidiki Kaba, Président de l'ONDH « Pas moins que l'acquittement »	380

Revue de presse sur la grève du SUTELEC

Article 80 du code pénal : Un bâteau au gré des intempéries	403	
	403	
Après 142 jours de prison : les anciens détenus du SUTELEC témoignent		
Journée d'action CSA-UNSAS : Quatorze interpellés à Thiès	404	

Thème 9 : L'action des leaders et partis politiques

Le Matin Mercredi 16 Sept 98 Nº508



MAÎTRE WADE REND VISITE À MADEMBA SOCK

"Je suis pour une médiation entre le gouvernement et le Sutelec"

Ambiance inhabituelle hier à la Maison Centrale d'arrêt de Rebeuss. Maître Abdoulaye Wade était en visite à la célèbre prison afin de s'enquérir des conditions de détention du syndicaliste-prisonnier et d'entendre sa version propre des faits qui lui sont reprochés.



Me Wade. Il prône la négociation pour apaiser le front social.

C'est aux environs de 11 heures qu'une sirène avertit de l'arrivée de Maître Wade. La Mercedes arrive suivie d'une Paiero. Les voitures s'arrêtent devant les barrières. On demande les autorisations. La Mercedes passe, emportant Maître Wade. Promptement, un militaire remet la barrière. "Nous sommes ensemble", dit un des hommes de la Pajero. Rien n'y fera. Les journalistes essaient de passer, exhibant des cartes de presse. Vaine tentative. Les Instructions ont l'air d'avoir été fermes. On prend notre mal en patience. Un ancien député du Pds s'énerve et demande aux hommes en tenue de se calmer. "Il n'y a pas longtemps on était emprisonné ici, cela ne nous a pas empêchés de vivre. Ce n'est pas la peine de durcir le ton." Tout le monde attend dehors sous un soleil de canicule. Peu à peu, une foule de curieux se forme devant la prison.

"Mademba se porte bien, le dossier est vide".

Une demi-heure après Abdoulaye Wade sort. La démarche est solennelle, le visage grave; il se dirige vers les journalistes. Rapidement, une foule compacte se forme autour de lui. "J'ai vu Mademba Sock, il se porte bien, il a le moral très haut. Je suis venu ici en tant qu'ami. C'est d'ailleurs cette qualité qui est mentionnée sur mon autorisation d'accès. Je voulais avoir sa version des faits qui lui sont reprochés. Apparemment, le dossier est vide. Aucun fait précis ne lui est dûment reproché. Je le crois fermement."

Interrogé sur le conflit qui prévaut actuellement à la Senelec, Maître Wade a déclaré être convaincu qu'une divergence sur la politique d'énergie dont l'enjeu est la privatisation est à l'origine du conflit.

Maître Wade s'est également Indigné des conditions de détention qui se dégradent de plus en plus. Et là, c'est l'ancien pensionnaire de Rebeuss qui parle : "J'ai subi plusieurs fois des arrestations de ce genre. Vous savez, j'ai toujours été contre le fait de priver les gens de liberté et de chercher les preuves après. Si on libère Mademba Sock, il ne s'enfuira

pas." Maître Wade a aussi déclaré que la libération de Sock sera encore plus difficile si on le maintient longtemps et indûment en prison.

Fusent alors des cris réclamant la libération de Sock : «Libérez Mademba , libérez Mademba», couvrant ainsi les propos de Wade. Pour une issue à la crise actuelle, Maître Wade a alors proposé une médiation entre le gouvernement et le Sutelec, tout en déclarant ne pas être volontaire pour

être le médiateur. Cette médiation serait le fait de toutes les bonnes volontés qui aimeraient voir la crise se dénouer. Car, selon Wade, on pourrait penser qu'il est partisan. Ce qui est vrai, a-t-il ajouté, étant convaincu selon ses propres mots de l'innocence de Sock. Après une déclaration en wolof, le leader du Pds s'est engouffré dans sa voiture sous les applaudissements de la foule.

Mansour DIOUF

Le Maiin Jeudi 24 Sept. 98 Nº515

DROIT DE MANIFESTATION

Iba Der Thiam propose une loi

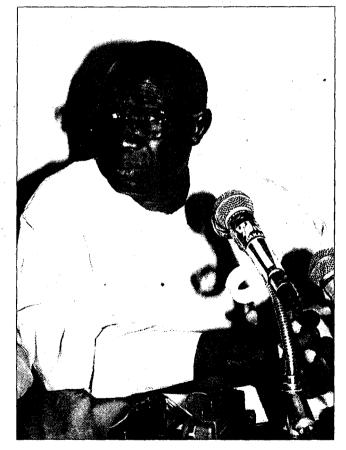
Le Pr Iba Der Thiam, député de la Cdp/Garab-Gi, membre du groupe parlementaire «Liberté, Démocratie et Progrès» vient d'envoyer au président de l'Assemblée nationale une proposition de loi sur le droit de manifestation.

En exposant les motifs de sa proposition, le député de la Cdp note que depuis la grève du Sutelec, la quasi-totalité des manifestations de l'Unsas ont été interdites au motif que les autorités n'avaient pas suffisamment de forces de l'ordre pour assurer la sécurité des biens et des personnes. «C'est un faux prétexte que l'on évoque pour remettre en cause un droit fondamental d'expression que notre Constitution reconnaît, ainsi que toutes les conventions et pactes internationaux que le Sénégal a ratifiés», lance M. Thiam. Puis, il ajoute: «tout le monde a pu voir qu'à chaque fois qu'il s'est agi de réprimer les mouvements de masse, les forces de

l'ordre que l'on disait manquantes sont toujours disponibles en quantité suffisante». M. Iba Der Thiam estime que le droit de manifestation est un droit d'expression imprescriptible, tant qu'il ne se présente que sous la forme de marches, défilés, meetings ou autres formes de regroupement pacifiques. Il considère également qu'en interdire la jouissance constitue une violation de la loi et un abus d'autorité qui doit être sanctionné comme une faute particulièrement grave. Mieux, M. Thiam souhaite que tout fonctionnaire coupable de ce délit soit puni d'une amende de plus de 5 millions de francs et d'une peine d'emprisonnement de deux ans fermes avec inscription au dossier.

Le député de la Cdp exige également que toute autorité qui serait impliquée dans ce genre de pratique soit relevée de ses fonctions.

ALASSANE DIALLO



Contribution Les éradicateurs



Le 15 octobre prochain, Mademba Sock, Secrétaire général de l'Unsas et 24 de ses camarades vont comparaître devant le tribunal. Il s'agit d'un événement qui ne doit pas laisser indifférents, ni laxistes, ni attentistes.

Loin d'être un acte isolé, improvisé au hasard de n'importe quelle conjoncture, il s'inscrit, au contraire, dans une stratégie d'éradication programmée de toutes les forces de résistance sociale pour "pacifier" le pays, en bâillonnant, étape par étape, les oppositions les plus significatives, les plus combatives, les plus gênantes, afin de confisquer une fois de plus, le pouvoir, en l'an 2000 et d'instaurer un pouvoir éternel et une présidence à vie, sans qu'aucune forme de résistance organisée ne se manifeste.

Si le peuple ne se mobilise pas, et si les partis d'opposition ne s'impliquent pas fortement dans les crises sociales, pour faire échec à un dessein aussi machiavelique, en veillant à ce que Mademba Sock et ses camarades soient relâchés, il est clair, qu'une fois la page de l'Unsas tournée, le Gouvernement va s'attaquer à l'Unacois, à la Cnes, au Cnp pour les réduire au silence.

L'affaire dite des importateurs de riz pourrait n'être que le prélude d'un mouvement de vaste ampleur visant à placer sous l'éteignoir un patronat national combatif, de plus en plus dé ireux de jouer son rôle, tout son rôle, dans l'économie du pays. Une fois l'Unsas et les organisations patronales neutralisées, le 3ème jalon concernera l'école et l'Université.

Le Mouvement des élèves et des étudiants pourrait faire l'objet, lui aussi, d'un programme planifié de liquidation, qui intégrerait l'affaiblissement des organisations syndicales d'enseignants. Cela fait, les syndicats de la Sonatel, de l'Asecna, de la Sotrac et de toutes les branches ou sociétés privées ou semi-publiques feraient l'objet d'un processus systématique d'éradication progressive afin de livrer le pays au capitalisme sauvage. L'avant-dernière étape de ce projet diabolique sera consacrée à la presse indépendante

écrite et parlée.
La phase finale sera celle de l'assaut contre les partis politiques pour les évincer durablement du champ social et les enfermer dans l'impuissance. Ainsi, tout se tient. Sous ce rapport, la solidarité avec l'Unsas est une exigence vitale. Elle nous concerne tous. Il faut accepter d'en payer le prix.

Si ce verrou saute, tout le dispositif de résistance des forces patriotiques court de risque d'être démantelé, d'ici à l'an 2000.

Tels sont les enjeux. A bon entendeur, salut !

PROFESSEUR ÎBA DER THIAM DÉPUTÉ DE LA CDP/GÄRAB-GI MEMBRE DU GROUPE LDP

Le Soleil Mardi II août 98 N°8456

Le PDS/R, sur la grève

Nous avons reçu de M. Ibrahima Ama Diémé, secrétaire national à la Communication et aux Relations extérieures du PDS/R Parti démocratique du Sénégal/Rénovation, la mise au point suivante.

Dans l'édition du "Soleil" du lundi 10 août 1998, votre reporter rendant compte de la Conférence de Presse du Secrétaire général du PDS/Rénovation a écrit concernant l'affaire SENELEC: "dans un pays, il faut que chacun s'applique à respecter la loi. Le statut des fonctionnaires donne aux travailleurs le droit d'aller en grève. Mais, ils doivent déposer un préavis de deux mois avant".

En réalité, pour être fidèle aux propos de Monsieur Serigne Diop, votre reporter aurait dû écrire: "Dans un pays, il faut que chacun s'applique à respecter la loi. Le statut des fonctionnaires et le Code du travail reconnaissent aux fonctionnaires et aux travailleurs le droit d'alter en grève. Mais, ils doivent pour cela déposer un préavis d'un mois".

Après cette mise au point, le reste de l'article reste conforme à l'esprit du Secrétaire général et à la position du Parti sur la question.

APRES LA REPRESSION DE LA MARCHE DE L'UNSAS

Les leaders politiques condamnen

Mamoussé Diagne (Cdp/Garab-Gi) : "La pseudo-démogratie démagnée

On ne trouve jamais de mote assez forts pour condamner cette réaction des autorités

réaction des autorités.

En effet, le droit de manifestation figure au premier rang des droits que le leader de la Cdp a défendus avec constance et esprit de suite dans toutes les instances et toutes les institutions de la République, à côté d'autres, comme de laire et de publier des sondages.

Que des citoyens en général et des travailleurs en particulier, organisent une marche dont le caractère bacifique est proclamé et qu'elle ait

des travailleurs en particulier, organisent une marche dont le caractère pacifique est proclamé et qu'élle ait été signifiée aux autorités dans les régles, marche encadrée par les militants des organisations intéressées et que maigré tout la riposte ait été aussi violente, c'est là un scandale qui éclabousse les droits de l'Homme et fait voler en éclats la pseudo vitrine démocratique qu'on se plait à presenter à l'étranger.

Il se trouve que dans la manifestation - et cela tout à fait à leur honneur - des représentants du peuple sénégalais étaient présents pour manifester leur solidarité et leur volonté de défendre un droit inscrit dans la Constitution. Même leur présence n'a pas été suffisamment

présence n'a pas été suffisamm

Bref, il n'y a que dans les pays Bret, il n'y a que dans les pays totalitaires que ce genre de comportement est observe de la part d'autorités qui croient ainsi affirmer leur pouvoir mais qui, en réalité, n'ont fait que dissiper les dernières illusions qu'on pouvait nourrir quant à leur attachement aux droits des citoyens.

Abdoulaye Bathily (Ld/Mpt): "Risque de confrontations"

La Ligue démocratique/

La Ligue démocratique/ Mouvement pour le parti du travail



(Ld/Mpt), notre parti, soutient la lutte de l'Unsas. Une lutte qui est à notre avis démocratique. C'est pour-quoi, nous demandons la libération quoi, nous demandons la libération quoi, nous demandons la libération de Mademba Sock et de ses co-déte-nus. Le gouvernement doit ouvrir des négociations autour de la plate-forme revendicative de l'Unasa et cela dans l'intérêt des travailleurs de l'Unasa et ceux du peuple Sénézalais tout entier.

Sénégalais tout entier.

Par ailleurs, nous condamnons avec vigueur l'interdiction de manifestation que les autorités ont opposé à l'Unsas alors qu'elle a déposé une demande en bonne et due

forme.

En tout cas, nous sommes convaincus, à la Ld/Mpt, qu' à force de refuser d'accorder des droits à des segments de la société sur la base purement partisane, cela aboutira ineluctablement à des confrontations préjudiciables à la stabilité de notre pays. Le gouvernement doit autoriser

Le gouvernement doit autoriser les marches et toutes autres formes de protestation conformes au droit. Amath Dansokho (Pit) *'Une honte pour notre pays'
Ce qui s'est passe vendredi dernier est une honte de plus pour notre pays. Les citoyens étaient dans leur droit puisqu'une telle manifestation est autorisée par la Constitution. Mais le gouvernement lui, a préféré user de la force en interdisant la marche de l'Unsas. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une ne s'agit ni plus ni moins que d'une dérive autoritaire. Et la préuve en a été administree par des forces de l'ordre déchaînées.

La dérive autoritaire est la preu-ve qu'il y a confusion au sommet du pouvoir. Le Président et ceux qui l'entourent confondent autorité et autoritarisme. La force de l'Etat ne se mesure pas à la "fonctionnalite" de son appareil répressif, elle reside plutôt dans sa légitimité. Ce qui s'est passé vendredi n'est qu'un début. En tout cas nous

ommes déterminés (militants, élus sommes determines (militants, élus du peuple) à mener ce combat avec les syndicalistes jusqu'au bout. Qu'ils nous arrêtent ou nous tuent. En tout cas, tant qu'ils n'arrêteront pas de violer la Constitution, le peuple ne se lassera pas de mener la bataille de la délivrance.

la natalle de la delivrance.

En ce qui me concerne, je serai à la marche de vendredi prochain.

Le peuple résistera à la violence aveugle. Il se défendra et cela à n'importe quel prix.

Abdoulaye Wade (Pds): "Je

Abdoulaye Wade (Pds): "Je constate que le gouvernement ne cherche pas la paix"
Selon les témoignages qui m'ont été rapportés, les partis regroupés au sein de l'Afca étaient sur les lieux, comme ils l'ont promis aux syndicalistes.

Au total nous sommes existérits.

Au total, nous sommes satisfaits Au total, nous sommes satisfaits et nous restons convaincus qu'il faut soutenir l'Unsas, la Csa et le Sutelec pour la libération de Mademba Sock et de ses amis, ainsi que ceux qui ont été appréhendes par la suite, c'est-à-dire les militants de la Sotrac.

Je constate malheureusement que le gouvernement ne chérche pas la paix. Je constate une fois de plus qu'il roule les épaules et utilise la force. Jo la mate en gorde contra de

telles inclinations et je l'invite a res pecter les droits et libertes qui sont contenus dans la Constitution

Sénégalaise

On ne peut pas sur des indications très vagues mettre quelqu'un
en prison, pour chercher des
preuves ensuite. Or, il y a deux
choses dans l'attitude du juge qui
montrent qu'on a mis Maaemha et
ses camarades en prison pour chercher les preuves après. Cela n'est
nas normal.

pas camarates en prison pour chercher les preuves après. Cela n'est
pas normal.

Il faut qu'on cesse d'utiliser la
force contre les citoyens et c'est une
chose que ne je vais pas accepter. Il
faut que le gouver ement cesse
cette methode de dic ture. Nous ne
sommes pas des escla es, mais des
citoyens et nous voulons jouir de
l'ensemble de nos droits et libertés.
Il ne faut pr "ue le gouvernement
continue ai "tte lancée. Ce n'est
pas en mat. ,uant les gens qu'on
gouverne un pays. A l'heure actuelle, le gouvernement à autre chose à
faire qu'engager des épreuves de
force contre des syndicalistes qui
défendent leurs droits et qui en
même temps défendent le bien
public.

public.
Amadou Tidiane Guiro
(Ai/Pads): 'Oser une résistance
au gouvernement'
Pour la manifectation du vendre
di nous nous félicitons de la mobilisation des travailleurs et des
citoyens qui ont répondu massivement à l'appel de l'Unsas. Cela prouve leur volonté de ne pas se laisser
faire. Dans le Communiqué de notre
Secrétariat exécutif du vendredi naire. Dans le Communiqué de notre Secrétariat exécutif du vendredi, nous dénonçons la répression brutale et sauvage qui s'est abattue sur les manifestants, de même que les arrestations qui s'en sont suivies".

Nous estimons par ailleurs que cette attitude du gouvernement Loum-Tanc est une effeinte grane.

Loum-Tanor est une atteinte grave de plus aux libertés démocratiques. Nul doute que pour nous le gou-vernement a ourdi un plan de liqui-

revendicatif et il est décide aujour-d'hui à mettre au pas l'ensemble du mouvement syndical, en particulier mouvement syndical, en particulier le mouvement syndical autonome. le mouvement syndical autonome. Et cela, pour pouvoir exécuter en toute tranquillité les plans antinationaux qui lui sont dictés par le Fmi et la Banque mondiale. Il faut dire que c'est des conditionnalités qui ont été fixées au gouvernement par les bailleurs loraquil a reçu l'accord de 1.200 milliards à la veille des letties.

des elections.
Nous demandons la liberation de Mademba Sock et de tous ses camarades emprisonnés et l'ouverture de négociations sérieuses avec les syn-

dicalistes.

Il faut dire qu'en même temps que la répression s'abat sur le Sutelec et l'Unsas, nous observons également la volonté de licencier des responsables syndicaux à la banque (c'est le cas de Mme Thiaba Mbaye), de même qu'une offensive en direction des travailleurs de la Sotraction de la composition de

ueia, le mouvement démocratique. C'est pourquoi, nous estimons que l'unité la plus large possible est aujourd'hu nécessaire pour opposer une résistance à ce gouvernement qui est loin des préoccupations des Sénégalais.

une resistance a ce gouvernement qui est loin des préoccupations des Sénégalais.

Jean-Paul Dias (Bcg): "L'Etat a intérêt à négocier"

Nous l'avons toujours dit. La marche est un mode d'expression en démocratie et cela de la meme manière que l'écriture ou le meeting.

Il faut que le gouvernement du Sénégal respecte cela. Il est temps que le gouvernement du Sénégal respecte cela. Il est temps que le gouvernement du Sénégal respecte cela. Il est temps que le gouvernement de marches dire: "Il n'y a pas assez de forces de l'ardre pour encadrer les marches l'asia la réalité, c'est qu'il y en toujours des qu'il s'agit de mater des citoyens qui revendiquent l'eurs droits. Nous condamnons ce comportement qui veut tout régler en usant de la violence.

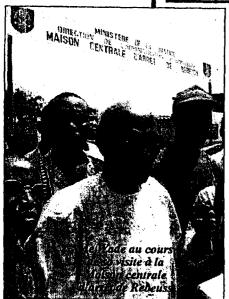
Il faut libèrer Mademba Sock et ses camarades syndicalistes et entament de la violence.

ses camarades syndicalistes et enta-mer des négociations sérieuses avec l'Unsas. Cette situation ne rime à rien. Ce sont des bandits et des délinquants que l'on jette en prison et non d'honnêtes travailleurs qui ne font que poser des revendications légitimes.

En tout cas, l'Etat a tout intérêt à En tout cas, l'État a tout intérêt à negocier puisque la violence n'est pas de nature à arranger les choses. On peut même dire que l'État est à l'origine de cette situation puisqu'il n' a pas respecter ses engagements vis-à-vis des syndicalistes du Suelec. En somme, il n'a pas respecté sa signature, autrement dit les accords qu'il a signés avec les responsables du Sutelec.

Recueillis par B. D. M.

Me WADE ET L'ARRESTATION DE MADEMBA SOCK



«Une médiation est nécessaire aujourd'hui»

ABDOULAYE WADE ET L'ARRESTATION DE MADEMBA SOCK (Une médiation est nécessaire aujourd'hui)

Me Abdoulaye Wade pense qu'une médiation dans la grave crise qui oppose le gouvernement aux syndicalistes de l'Union nationale des syndicats autonomes (Unsas) dans l'affaire du Syndicat unique des travailleurs de la Senelec (Sutelec) est aujourd'hui nécessaire, "avant que la situation ne se dégrade plus que de raison et qu'elle ne soit plus maîtrisable". Le secrétaire général du Parti démocratique sénégalais (Pds) ne veut pas que, "nous nous trouvons devant des cas de figures que je connais si bien pour les avoir éprouvés à plusieurs reprises. Maint fois, on m'a envoyé en prison pour après, s'apercevoir de mon innocence et être même dans la difficulté de me libérer. Il est arrivé des moments où on est venu me demander alors que j'étais en prison, comment faire pour m'élargir?" Précisant sa pensée, il avance: "Les bonnes volontés doivent se manifester et chercher à aider à dénouer cette crise. Je sais que personnellement, je serais récusé par au moins une partie, mais il existe quand même dans ce pays, d'autres personnalités qui puissent aider à rapprocher des points de vue divergents entre les syndicalistes et le pouvoir central. En fait, dans toute cette affaire, j'ai l'impression que seules des divergences d'approches en ce qui concerne les intérêts du Sénégal dans l'affaire de la privatisation ou noi de la Senelec, opposent le Gouvernement aux syndicalistes", poursuit-il.

Le leader sopiste qui a rendu visite, hier mardi 15 septembre 1998 dans la mi journée aux dirigeants du Sutelec incarcérés à la prison centrale de Rebeus depuis le jeudi 23 juillet 1998, est arrivé devant les grilles de la prison centrale, à 11 heures dix minutes. Il est resté à l'intérieur de la "pension" qu'il connaît très bien pour y avoir séjourné à plusieurs reprises à cause de ses activités politiques, une trentaine de minutes. A sa sortie, il a fait part à la presse, de l'excellent état d'esprit des détenus syndicalistes. "Ils ont le moral haut, parce qu'ils sont convaincus de leur innocence. Mademba Sock est convaincu de la justesse de sa lutte. Il m'a fait le récit des événements. Je voulais m'enquérir des griefs qu'individuellement, on lui reprochait. Apparemment, aucun fait précis, ne lui est imputé. Les perquisitions dans son bureau au niveau de la Senelec, n'ont rien donné", a confié Me Abdoulaye Wade. Il a tenu à préciser qu'il ne rendait visite aux détenus du secteur cinq de Rebeus qu'en tant que simple citoyen. "C'est pas l'homme politique qui vient voir les syndicalistes, mais l'ami, le simple citoyen. J'ai même précisé dans ma demande de permis de visiter, que je le faisais en tant qu'ami

de Mademba Sock. Ce qui importe aujourd'hui, c'est la libération de ces hommes qui sont quand même des personnalités nationales. On peut valablement poursuivre n'importe quelle enquête que l'on veut, sans avoir besoin de jeter en prison comme des malfrats des responsables avec qui on discute des affaires du pays. Les avocats peuvent continuer à suivre le dossier pénal tandis que des bonnes volontés chercheront à rapprocher les points de vue. Cela se fait en démocratie".

Madior FALL